

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le 16 octobre à 19 heures 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le mardi 13 octobre 2020, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.
Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Nicole FAURE, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL, Noël GARDEN, Nathalie GUICHARD, Gilles GUINARD, Christophe PROUVOST, Christophe RUET

Absents excusés : 0

Procurations : 0

Votants : 11

Andrée BOCQUERAZ a été élue secrétaire de séance.

Délibération n°20201016-10 : Réfection de la piste pastorale de Basse-Montagne : engagement du marché

Madame le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n°20200117-03 du 17 janvier 2020 par laquelle il a notamment été décidé de retenir la proposition de l'entreprise FIAT, pour un montant total de 22 900,00 € HT, mais également de suspendre la signature du devis et l'engagement du projet à l'obtention des subventions sollicitées auprès de l'Europe et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'arrêté attributif accordant à la Commune d'Ornon les subventions sollicitées ayant été reçu, Madame le Maire propose au Conseil municipal de l'autoriser à engager les travaux et à signer tous les documents afférents à ce projet.

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
prend acte de l'obtention des subventions sollicitées,
décide d'engager les travaux,
et **charge** Madame le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le Maire,
Nicole FAURE**